

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212567 - 79ÈME ANNÉE

Mouvement social : une simple majorité suffit.



Le 8 juin, le Parlement doit examiner une proposition de loi du groupe LIOT qui demande d'annuler l'âge du départ à la retraite à 64 ans et de revenir à la situation antérieure. Le texte réclame également une « *conférence de financement du système de retraite* » pour ne pas pénaliser les seuls actifs.

Nous savons que le gouvernement est sur la défensive car une majorité simple est

suffisante pour faire adopter la proposition de loi ; ce qui aurait pour résultat de remettre sur le tapis toute la question de la retraite.

Mardi 6 juin, un mouvement social est organisé pour faire pression contre le gouvernement et pour soutenir les parlementaires à voter le texte. A La Réunion, 2 manifestations sont prévues à Saint Denis et à Saint Pierre.

Le Parti communiste Réunionnais invite la population réunionnaise à participer largement à ces 2 événements sociaux. Il est encore possible de faire reculer le gouvernement.

Bureau de presse du PCR.

Abrogation de la retraite à 64 ans : La France insoumise va saisir le Conseil d'État

Le coordinateur de LFI, Manuel Bompard, a dénoncé une « *confiscation démocratique* » du camp présidentiel après avoir vider de toute substance la proposition de loi du groupe Liot, le 31 mai, en commission.

Après l'adoption de la proposition de loi du groupe Liot, qui visait à abroger la retraite à 64 ans, le texte a été vidé de sa substance par le camp présidentiel qui est parvenu à faire voter un « *amendement de suppression* » de l'article 1.

« *Il y a eu de la part de la minorité présidentielle et de la présidente de*

l'Assemblée nationale un braquage démocratique », a lancé Manuel Bompard sur le plateau de Cnews.

Après la suppression de l'article 1, les députés de la Nupes, et particulièrement de La France insoumise, ont déposé dans la foulée plus d'un millier d'amendements pour tenter de retarder le vote final.

Face à un cas flagrant d'« *obstruction parlementaire* », la présidente de la commission des Affaires sociales, Fadila

Katthabi (Renaissance), a décidé de ne pas les « examiner ».

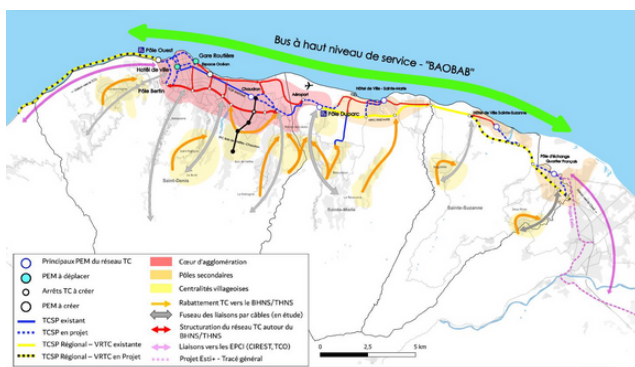
Cette stratégie a été mise en œuvre après « en avoir discuté avec la présidente de l'Assemblée nationale », mais sans convoquer le bureau de la commission, comme le veut pourtant l'usage.

« *Aucun article du règlement ni de la Constitution ne lui permet de refuser un droit élément de toute démocratie* », a indiqué Manuel Bompard. Mise sous pression par les bancs socialistes, la présidente de la commission Fadila Katthabi a fini par convoquer un bureau, confirmant sa première décision d'annuler les sous-amendements de la gauche.

Trop tard pour La France insoumise, qui va « saisir le Conseil d'État » pour trancher la constitutionnalité de la manœuvre. Si la haute juridiction se juge « *incompétente* » sur le sujet, le mouvement saisira « *la Cour européenne des droits de l'homme* », a prévenu Manuel Bompard.

« *Nous ne laisserons pas faire que du fait que juste une personne le décide, les députés de l'opposition n'aient plus le droit de déposer des amendements sur un texte* », a mis en garde le coordinateur.

Alliance Cinor-Cirest pour une liaison Est-Nord plus fluide et accessible



Souhaitant réduite le temps de trajet entre Saint Benoit et Saint Denis, la Cinor et la Cirest ont décidé de s'associer à nouveau pour "rendre la liaison entre l'Est et le Nord plus directe et plus accessible en créant des services Express et en expérimentant un titre interopérable Citalis-Estival".

A l'occasion d'une conférence de presse, en présence d'Ericka Bareight, maire de Saint-Denis, Maurice Gironcel, président de la Cinor, Patrice Selly, président de la CIREST et maire de Saint-Benoit, ont lancé la connexion "*BaoBab et Esti Plus*".

Chaque matin, plusieurs milliers d'automobilistes sont pris dans les embouteillages, car "*nous avons surtout et avant tout une partie de notre population qui part de l'Est pour rejoindre le Nord tous les jours*", a expliqué Maurice Gironcel. Cela représente 35 000 déplacements par jour, et près de 22 millions de voyages par an pour Citalis et Estival.

Face à cet afflux, la CINOR et la CIRST souhaitent fluidifier le trafic, en réduisant de près de 20% le nombre de voitures. Pour cela, "*il était donc évident pour nous d'étendre notre projet BAOBAB vers l'EST sur le moyen terme et long terme*", a assuré le président de la Cinor.

Pour l'heure, les deux intercommunalités se sont accordées pour rendre la liaison entre l'EST et le Nord plus directe et plus accessible en créant des services express, et expérimenter un titre de transport interopérable CITALIS-ESTIVAL, un "*type de PASS 24H*" au tarif de 5€.

Concrètement, les deux lignes structurantes des deux réseaux urbains seront directement concernées par cette connexion, c'est-à-dire via la ligne 31 du réseau CITALIS et la ligne 1 du réseau ESTIVAL.

Les deux lignes vont ainsi "renforcer le maillage entre le territoire de la CIREST



Ericka Bareight, maire de Saint-Denis, Maurice Gironcel, président de la Cinor, et Patrice Selly, président de la Cirst

bassins de vie de Saint-Benoit, Bras Panon, Saint-André et celui de la CINOR de Sainte-Suzanne à Saint-Denis", d'après le communiqué de presse des deux intercommunalités.

Pour cela, un couloir de circulation serait prochainement affecté au bus depuis Saint-Benoit jusqu'à Saint-Denis, afin d'effectuer le trajet en une demi-heure, au lieu de deux heures habituellement, a expliqué Ericka Bareigts, la maire de Saint-Denis.

Les institutions vont ainsi créer des services express depuis Saint-André en passant par Quartier-Français et le pôle d'échanges de Duparc. De plus, un nouveau pôle d'échange serait construit à Quartier Français à Sainte-Suzanne, à moyen terme. Il devrait voir le jour "maximum 2024", a indiqué Maurice Gironcel, le président de la CINOR et maire de Sainte-Suzanne.

Les intercommunalités veulent aussi améliorer l'offre de transport entre l'Est et Saint-Denis, en direction du Mail du Chaudron. Le but de la Cinor et la Cirst est de créer une mutualisation des moyens et des services, et également des prestations. Et c'est en ce sens qu'on permettra de favoriser l'usage des transports en commun, l'usage des bus.

Le budget du projet est estimé entre 500 000 euros et un million d'euros, dont 80% pourraient être financé par l'Europe. La fin des travaux est espérée pour 2026, soit avant la fin de leurs mandats respectifs.



Manifestation contre la réforme des retraites : entre 400 000 et 600 000 attendus le 6 juin

Les autorités craignent des rassemblements sous tension lors de la manifestation contre la réforme des retraites le 6 juin prochain.

Les estimations se situent entre 400 000 et 600 000 personnes attendues dans les rues de France, soit une mobilisation à un niveau élevé, selon les services de renseignements.

Selon le gouvernement, l'intersyndicale présente actuellement un front uni et, après une période de trêve, "la mobilisation reste forte tant l'envie de manifester reste vivace".

Outre la réforme des retraites, les slogans des syndicalistes devraient aussi porter sur les conditions de travail, les salaires ou encore l'inflation. Par ailleurs, les gilets jaunes sont fermement déterminés à semer la pagaille, d'après un responsable policier.

Les services de renseignements ont déjà recensé 250 actions programmées à travers le pays. Pour tenter de les contenir, le ministère de l'Intérieur va déployer d'importants moyens. Le gouvernement a déployé un dispositif composé de 11 500 policiers et gendarmes, dont 4 200 dans la capitale durant la 12e journée de mobilisation.



La fête bande momon, Sou lo sign la non-vyolanss intra familyal.

Mézami, in somenn avan la fête bande momon, la komanss anparl fête-la konmsi téi doi dir in somenn de ran. A ! biensir, i pé dir, konm in pé i di sé toulézour la fête bande fanm mé mi san néna kékshoz ipokrite dsou kozman-la.

Pars, kèl fête kan i anonss bande vyolanss i kass la vi in bonpé konmsa é La somenn l'avé komans par in kolok dsi la vyolanss inter familyal é la plipar d'tan sé la vyolanss dsi bande madam épi la vyolanss konte bande zanfán é tazantan téi anparl ankòr la vyolanss konte bande demoune i rante pa dann in soi-dizan normalité, épi mèm la vyolanss konte demoune dann la frazilité.

Alor, kèl kalité fête sa ?

Kan la plipar d'tan sé lo travaye demoune déor lé valorizé o moïnss pou katrovin dis pour san é pou in pti pé lo travaye bande rényoné ; alor fransh vérité mézami, nou noré bien émé dépanss noute larzan pou la fête dé mèr si sa l'avé pou rézilta

d'ranfors l'anploi bande rényoné épi bande rényonéz, si sa l'avé konm rézilta d'ranfors bande zantropiz i done travaye bande rényonéz épi bande rényoné é l'onètté konm la franshiz i obliz anou dir la pa sa sof dann in pti franj minoritèr.

Alors, kèl fête sa ?

Kan la vyolanss konte bande fam lé ankòr riskab goumanté par toute bande fête , déssèrtène in pé sovaz, la roganiz dimansh. Si mwin lété in madam, mi diré mi yèm bien fé la fête si mwin lé dann la sékirité, si mon bande zanfán i pé dir trankilman zot i yème amwin, si aprés zot lé dann la sékirité alimantèr, la réissite dan lékol, é la konsidérasion dann la sossyété. Ziska zordi la pa sa pou san pour san é lé bien domaz.

Mézami mwin lé pou la fête dé mère, si sa i agrav pa lo ka bande momon épi bande zanfán ; An ka kontrèr soiouplé, parl pa mwin dsa sof ; si ni trouv koman sa i pé alé dann sanss mi souète an-o la.

A bon antandèr, salu

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433